

Article 26 : plainte possible contre parlementaires pour crime contre la population



L'association BonSens considère « que les parlementaires sont aujourd'hui bien informés du nombre impressionnant de victimes d'effets indésirables graves des produits qualifiés de « vaccins », et qu'en continuant de voter pour la prolongation du passe sanitaire, ils contribueront à conduire des centaines de personnes à prendre des risques dont certains peuvent être fatals, surtout des jeunes très peu touchés par l'épidémie, qui seront conduits à se faire « vacciner » uniquement pour faire des études ou aller au restaurant. »...

<https://www.francesoir.fr/politique-france/bonsens-nouvelle-plainte-parlementaires-prolongation-pass>

De ce fait, ces parlementaires pourraient, selon l'association, « être poursuivis par la suite, pour avoir contribué à ce que certains n'hésitent pas à qualifier de

génocide ou crime contre la population. De nombreuses personnes désireuses de déposer une telle plainte, se sont déjà manifestées auprès de l'association BonSens.org.

Ils étaient très jeunes et s'appelaient Maxime, Sofia, Paul... (...)

L'association BonSens.org informe qu'alertée par ses adhérents et l'actualité de la pharmacovigilance, montrant des taux de déclarations hors normes d'effets indésirables graves après injection de produits expérimentaux par rapport aux vaccins classiques, elle s'est rapidement positionnée sur ce qui se passait et a écrit au président de la République pour demander un moratoire sur la vaccination. (...)

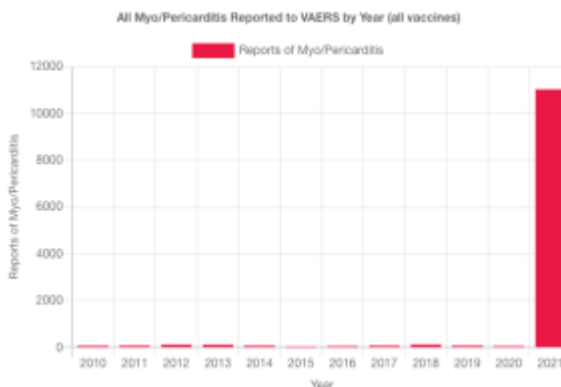
NOUS CONFIRMONS L'IMPORTANCE DES EFFETS SECONDAIRES ET DES DECES DONT MEME L UNION EUROPEENNE S'INQUIETE EN PROPOSANT DES INDEMNISATIONS

ClinicalTrials.gov
 Trial record 7 of 16 for: vaccine pfizer | Covid19
 Study to Describe the Safety, Tolerability, Immunogenicity, and Efficacy of mRNA Vaccine Candidates Against COVID-19 in Healthy Individuals

Condition or disease: Covid-19
Intervention/treatment: BNT162b2/BioNTech
Design: Parallel Group, Randomized, Placebo-Controlled, Double-Blind, Phase 3

Actual Study Start Date: April 29, 2020
Last Study Completion Date: January 31, 2021

L'essai phase 3 de Pfizer n'est pas terminé!



Très active, l'association a, à plusieurs reprises, averti les parlementaires des informations erronées dont ils disposaient, et ce par voie de courrier recommandé et par mail.

Base de données européenne des rapports d'effets indésirables susceptibles d'être liés à l'utilisation de médicaments				
VACCIN				
	Pfizer	moderna	AstraZeneca	janssen
TOTAL	12 545	7 051	5 553	1 374
TOTAL - FATAL (décès) après vaccination	26 523			

mise à jour au 02/10/2021

LE SCOOP: LA POSSIBILITE DE PORTER PLAINTTE CONTRE DES DEPUTES ET SENATEURS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS ELECTORALES DEPUIS LA MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE SOUS CHIRAC EN 1995.

« Au regard de l'article 26 de notre constitution dans sa rédaction de 1995 et surtout des affaires criminelles TOUVIER, BARBIE et PAPON, est-ce que dans un avenir proche, les magistrats ne pourraient pas juger notamment pour crime contre l'humanité, génocide, association de malfaiteurs, complicité de crimes pour avoir attenté à la vie d'autrui par l'emploi ou l'administration de substances de nature à entraîner la mort, les actes inexcusables et d'une particulière gravité des parlementaires ayant :

– voté en faveur de la loi du 5 août 2021 obligeant les soignants à participer à des essais cliniques d'une nouvelle technologie génique soit disant préventive afin d'obtenir l'autorisation de travailler pour nourrir leur famille ?

– voté en faveur d'une loi sur le passe sanitaire imposant une pression psychologique grave sur une population fragilisée et non informée, notamment sur nos enfants afin de les obliger à participer à des essais cliniques de cette nouvelle technologie génique, soit disant préventive, pour avoir l'autorisation notamment de se déplacer ou de participer à des activités sociales (sport pour les enfants et les adultes, restaurants, cinémas etc.)

– voté en faveur d'une loi qui oblige les enfants à s'empoisonner avec des masques à l'école, alors que de nombreuses études démontrent clairement leur inefficacité.

Les magistrats devront bientôt se prononcer au nom du peuple français et non au nom des parlementaires qui ne sont que de passage ! ».

LES DEPUTES, QUI DOIVENT SE PRONONCER CE SOIR CONTRE LA PROLONGATION DU PASS SANITAIRE ET DE LA LOI DE VIGILANCE PROLONGEANT L'ETAT D URGENCE, ENTENDRONT-ILS LE MESSAGE A

TRAVERS LES MURS DE L 'SSEMBLEE NATIONALE ?

INFORMEZ VOS DEPUTES ET SENATEURS QUI SE CROIENT COUVERTS PAR L'IMMUNITE PARLEMENTAIRE, CE QUI DANS DES CAS GRAVISSIMES COMME LA SITUATION ACTUELLE POURRAIT S AVERER FAUX.

Nicole Delépine